Le Fil d'Ariane ®
L'Entraide Généalogique sur Internet

Assemblée générale ordinaire du jeudi 30 mai 2013

Restaurant de l'hôtel IBIS Euroméditerranée
Marseille

Président de séance : Isabelle ROTTIER
Secrétaire de séance : Françoise LIÈVREMONT

-Ouverture de séance à 15h40-

Étaient présents :
Mesdames :
- Isabelle ROTTIER, présidente, membre du CA (38 pouvoirs)
- Florence JOUHAUD, trésorière, membre du CA (7 pouvoirs)
- Françoise LIÈVREMONT, secrétaire, membre du CA (13 pouvoirs)
- Andrée BRUNELIÈRE, membre du CA (13 pouvoirs)
- Colette DOUROUX, membre du CA (10 pouvoirs)
- Patricia DEPAGNIAT, membre du CA (7 pouvoirs)
- Marie-Josée AYNIÉ, adhérente, bénévole 84
- Irène Laure LÉGER, adhérente, bénévole 13
- Laura MAZEYRAC, adhérente, bénévole 13

Messieurs :
- Matthieu BASILLE, membre du CA (7 pouvoirs)
- Gérard REVERDY, membre du CA (9 pouvoirs)
- Jacques AYNIÉ, adhérent, bénévole 84
- Georges RAYNON, adhérent, bénévole 13
- Claude VITOT, adhérent
- Gérald BRUDERMANN, bénévole 13
- Franck TOMI, bénévole 13

Absent excusé :
- Josiane FEBVRET, membre du CA

Soit 16 présents dont 14 adhérents (dont 13 pouvant voter)

Pouvoirs :
L'association avait 189 adhérents pouvant voter à cette AGO. Nous avons reçu 104 pouvoirs. (Le nombre de pouvoirs figure entre parenthèse).

Ordre du jour :

1 Rapport moral (par la Présidente)
2 Rapport financier 2012 et Bilan prévisionnel 2013 (par la Trésorière)
3 Montant de la cotisation 2014
4 Election des membres du Conseil d'Administration

5 Questions diverses (ne seront pas soumises au vote)

1 – le rapport moral

Avant de présenter le rapport moral Isabelle ROTTIER, présidente remercie les participants d'être venus et souligne la présence de trois bénévoles non adhérents, ce qui est rare.

Activités

Au cours de l'année 2012 nous avons reçu 43339 demandes contre 55781 en 2011, soit une baisse de 22,30% (c'est la plus grande baisse que nous ayons connu depuis la création de l'association). La cause de cette baisse est bien entendu la même que les années précédentes, la mise en ligne des AD et le fait de ne pas proposer, sur trop de départements, la possibilité de faire des recherches notariales ou militaires afin de pallier le manque de demandes d'état-civil. Tant que cela durera la balance ne s'inversera pas !

Les adhérents

En ce qui concerne les adhérents, nous avons également enregistré une baisse du nombre d'adhésions. Nous avions 511 adhérents fin 2011 contre 405 fin 2012, soit une baisse de 20,74%
46,17% d'entre eux ont décidé de ré-adhérer en 2013 contre 62,43% en 2012.
En ce qui concerne les anciens adhérents, ils ont été 39,51% à nous renouveler leur confiance contre 24,66% en 2011.

La communication interne

Cette année 2 administrateurs ont démissionné pour des raisons personnelles (Christian BROUTIN et Sylvie BERGEREAU), l'un d'entre eux était le rédacteur de la gazette. Ayant souhaité interrompre sa participation à l'élaboration de celle-ci, il nous a fallu revoir une grande partie de son contenu, n'ayant pas le temps matériel de chercher des articles sur internet afin d'alimenter notre revue. C'est pour cela que maintenant la gazette ne contient plus que des articles en majorité axés autour de l'association.
Avec la parution, quand il y en a, d'articles émanant des membres de l'association, sur des sujets qu'ils ont rencontrés au cours de leurs recherches personnelles.
J'en profite pour remercier Odile VAXELAIRE qui ne manque pas de nous aider en alimentant régulièrement la gazette de ses « trouvailles ». J'en profite également pour faire appel à tous les membres, bénévoles ou adhérents, à ne pas hésiter à nous envoyer des articles « construits » autour de la généalogie que nous nous ferons un plaisir de publier. Cette gazette est la vôtre … Profitez-en ! Je vous en rappelle l'adresse :
gazette@entraide-genealogique.net
Claude VITOT propose de nous transmettre un article sur l'héraldique qu'il avait rédigé, ce que nous acceptons volontiers. Par contre nous avons récemment reçu une demande de parution de liste éclair, ce n'est pas le but de la gazette.

Nathalie GORET

La dette de Nathalie GORET (première présidente de l'association) commence à diminuer, elle rembourse maintenant mensuellement via un huissier de justice ce qu'elle nous doit. Elle a remboursé en 2012 la somme de 1774, 39 € sur les 10443, 48 € qu'elle nous devait.

Nous ne sommes pas au bout de nos peines, mais si elle continue à rembourser mensuellement j'ai fait l'estimation que la dette devrait être épurée courant 2018 ou 2019 suivant le montant des intérêts légaux qu'elle aura à payer en plus et dont le montant est pour l'instant inconnu..

DIESE

Le site internet que nous attendons depuis trop longtemps, à connu un épisode fort désagréable en fin d'année, avec la disparition de la circulation du contact que nous avions chez DIESE, en la personne de Jimmy BOUDOUX. Ce dernier nous avait promis le site pour décembre 2012 mais il a disparu à la même date.
Après avoir contacté l'école où cette association est accueillie, nous avons eu un nouveau contact Arielle GARLAUD, qui a fait le constat en reprenant le dossier que justement rien n'avait été fait par son prédécesseur.
A l'heure actuelle, l'équipe mise sur le projet a accompli un travail considérable étant donné que tout était à faire, et nous avons un point régulier sur l'avancée des travaux, le contact répond toujours rapidement aux questions posées.
Une première phase de test nous a été proposée il y a une dizaine de jours sur ce qui est déjà réalisé. Nous attendons les modalités d'exécution.
Isabelle ROTTIER a imprimé quelques copies d'écran du futur site que nous faisons circuler.
Andrée BRUNELIÈRE pose la question du changement de logo du Fil d'Ariane comme il avait été évoqué, Isabelle ROTTIER précise que pour le moment ce n'est pas à l'ordre du jour.
Au sujet du site, et comme nous l'avons annoncé dans la parution d'une gazette, le droit de délivrer des reçus fiscaux aux généreux donateurs nous a été refusé par les services fiscaux. Il a été décidé avec Florence JOUHAUD, trésorière de renouveler notre demande auprès des services des impôts proche du domicile de la présidente et non pas à celui de Paris.

Participation aux salons

L'association a été présente dans 15 salons en 2012.
Anderlecht (Belgique), Brie Comte Robert, Maurepas, Mauguio, Feytiat, Lorient, Maisons-Alfort, au Château de Vincennes, St Martin-de-Valmeyroux, Compolibat, Escaudoeuvres, Brive-la-Gaillarde, Bordeaux, Nîmes, Montélimar.
Nous commençons enfin à être connus et reconnus des organisateurs de salons, et commençons à recevoir de façon plus régulière des invitations pour les manifestations. Nous ne désespérons pas d'être reconnus dans des régions où nous ne sommes encore jamais allés.

Inscriptions et Coordination

Inscriptions

Le constat établi en 2011 reste valable en 2012, de moins en moins de propositions de bénévolat : 596 propositions contre 759 en 2011 (voir annexe 1) et un nombre croissant de refus de nouveaux candidats bénévoles car ceux-ci ne vont pas aux AD ou ne font pas de recherches autres que l'état civil ou même refus total de tout bénévole potentiel. La raison invoquée est quasiment toujours celle des AD en ligne.
Jusqu'à présent les coordinateurs recevaient uniquement les candidatures souhaitées. Après cette AG la responsable des inscriptions passera la main à la relève et il a été décidé que le protocole d'inscription serait allégé, avec entre autre conséquence que la totalité des propositions de bénévolat sera transmise aux coordinateurs qui devront prendre contact que ce soit pour les accueillir ou les refuser, en motivant leur refus. Isabelle ROTTIER ajoute qu'en cas de refus le coordinateur devrait mettre le CA en copie. Il serait souhaitable que la mise en place de ce

nouveau protocole renforce le lien entre les bénévoles et leur coordinateur. Il est en effet dommage de constater régulièrement que les bénévoles s'adressent à « contact » ou à « inscription » mais n'ont plus le réflexe de s'adresser à leur interlocuteur privilégié qu'est le coordinateur.
Le volume de demandes diminue au fur et à mesure des mises en ligne, pourtant la demande existe toujours, évidemment pour ce qui est aux AD, qui ne concerne pas l'état civil mais aussi pour l'état civil récent, de 1900 à 1935, et enfin généalogiste ne signifiant pas être à l'aise avec les différentes visionneuses d'archives en ligne, la demande de recherche d'actes en ligne est bien réelle. Encore faudrait il que tout ceci soit accepté, ce qui hélas n'est pas toujours le cas.

Coordination :
Autre constat désolant, c'est en 2012 la reprise de départements orphelins, c'est à dire dont le coordinateur a disparu de l'entraide sans que les bénévoles soient au courant, ni personne. Nous avons chacun nos impératif et généalogie et entraide peuvent parfois passer au second plan, mais si nous ne sommes pas prévenus, la situation peut s'éterniser et nous nous retrouvons à reprendre un département où tout est à reconstruire. Il suffit pour éviter cette perte d'énergie de nous transmettre les outils utiles à la bonne marche du département, à savoir le suivi. Nous ne demandons évidemment aucune explication, aucun motif, juste de permettre la continuité dans la gestion du département.

en 2012 :

* 5 nouvelles AD en ligne : 18- 23- 29- 84- 92 et Claude VITOT nous annonce que la mise en ligne des AD de l'Aube devrait intervenir dans le courant du mois prochain

*3 départements qui n'ont jamais ouvert : 48 – 52 - 88
et actuellement le 48 a rouvert pour les recherches en ligne exclusivement, le 52 est en cours de reprise mais sans bénévole AD et le 88 a rouvert avec une bénévole AD et une autre pour les recherches en ligne.

*15 changements de coordinateurs dont 6 après "disparition" du précédent. Sans souci particulier pour les départements 1 - 4 9 - 11 - 13 - 28 - 45 - 92 mais avec plus ou moins de bonheur pour les départements 7 - 201 - 202 - 26 - 55 - 79 - 89 –

A propos de coordination, nous avons lancé un appel dans le dernier numéro de la gazette, quelques réponses reçues mais qui toutes souhaitent reprendre un département en bon état, avec des bénévoles … A leur décharge, nous aurions dû préciser que nous recherchons des coordinateurs qui relancent un département, qui n'hésitent pas à aller chercher des bénévoles potentiels (en contactant les anciens candidats bénévoles, en puisant dans la liste des demandeurs habitant le département …) à les accompagner dans leur première recherche que ce soit sur place ou en ligne … Nous sommes uniquement deux à nous occuper des départements en souffrance , et si nous acceptons volontiers notre tâche, le souci est que ces départements ne trouvent pas de repreneur , car ils sont encore fragiles, il faut motiver et accompagner les bénévoles … Voire en chercher… Cela demande souvent plusieurs mois, mais à deux nous cumulons la gestion de 12 départements … nous sommes donc à saturation dans la quasi impossibilité de reprendre au vol tout nouveau département qui se présenterait. Nous souhaitons donc des coordinateurs impliqués et motivés et prêts à accepter les bonnes volontés et toutes les demandes (dans la mesure du possible). Depuis 2002 le rôle du coordinateur a évolué et reprenant la partie 2 du RI

nous allons rapidement travailler sur la charte du coordinateur.

Perspectives 2013

Tout d'abord nous prévoyons l'achat de 2 ordinateurs, un en remplacement d'un ancien qui a « rendu l'âme » en 2011 et qui à ce jour n'a jamais été remplacé (c'est l'ordinateur personnel de la présidente qui pallie ce manque), et un pour la trésorière (qui fait la comptabilité sur son ordinateur personnel également) afin que la trésorerie soit faite sur un ordinateur appartenant à l'association, ce qui serait plus facile à transmettre dans son ensemble en cas de passation si le trésorier venait à changer (ce que nous ne souhaitons absolument pas !!)
Des dépenses publicitaires sont à prévoir également. Comme nous l'avions fait en 2011 avec la parution d'un encart publicitaire dans la revue « Votre Généalogie » ou pour renouveler la série des marques page présentant l'association.
Nous continuerons de participer à des salons, comme nous le faisons depuis la création de l'association, avec la particularité pour 2013 d'aller dans 7 régions où nous ne nous sommes jamais rendus, avec l'espoir toujours de recruter des bénévoles dans les régions qui en ont cruellement besoin.
Je terminerai par ces mots en vous disant, soyez acteur de votre association n'en soyez pas juste un « voyeur passif » aidez nous à la faire vivre. Une célèbre association à l'habitude de le dire annuellement je reprendrai cette phrase à mon compte : « Je compte sur vous ! »

La présidente passe la parole à la trésorière, Florence JOUHAUD

2 - Rapport financier 2012 et Bilan prévisionnel 2013 (par la Trésorière)

Il a été distribué les photocopies du bilan financier 2012 et le prévisionnel 2013 (voir annexe 2 en fin de CR).

Le résultat comptable de cette année est excédentaire de 48,08 € auquel il faut soustraire 4455 € de cotisations encaissées cette année en décembre au titre de l'année 2013 soit un résultat net négatif de - 4 406,92 €.
Ce qui nous donne 10950 € de cotisations propre à 2012, contre 13895 € de cotisations pour 2011, soit 2945 € de moins, correspondant à la diminution des adhésions.
Les dons, eux aussi ont diminué, avec 315 euros pour l'année 2012. Est considéré comme don toute somme perçue au-delà de 30 euros Bénévoles et adhérents qui nous ont soutenu pour la refonte du site, suite à l'appel au don de 2011, nous tenons à vous remercier pour votre générosité.
Par souci de pérennité de l'association, nous continuons à limiter les dépenses au strict nécessaire, les dépenses non prévues et pourtant engagées ont été le rachat d'un PC pour Josiane FEBVRET suite à la panne du sien et d'un deuxième écran pour Andrée BRUNELIERE, pour assurer les salons
Dans le prévisionnel 2013, nous avons maintenu une dépense d'environ 6000 euros pour la refonte totale de notre site car le travail de celui-ci n'est pas encore finalisé, et augmenté volontairement le poste d'achat de matériel car il est prévu l'achat de deux autres PC portables comme l'a souligné la présidente précédemment. Nous avons également prévu des dépenses plus importantes pour les salons car en cette année 2013 il y a le Congrès de Marseille.

Notons dans les postes importants des dépenses pour 2012, 1302 euros de réservation de chambres pour l'AG et le congrès ainsi que le solde débiteur de 8000 euros que nous doit toujours Nathalie GORET. Par contre Cette année comme décidé lors de l'AG précédente nous ne cotisons plus à la FFG.
Les frais relatifs au compte PAYPAL s'élèvent à 320 euros pour l'année 2012. Colette DOUROUX posait la question de son utilité. Isabelle ROTTIER et Florence JOUHAUD ont répondu que c'était utilisé régulièrement comme moyen de paiement pour le règlement des cotisations. Et cela reste valable malgré la commission de 80 centimes d'euro sur un montant de 15 euros, et d'1.2 euros sur 30 euros prélevée par Paypal. C'est aussi utile pour rembourser les avances de frais. Ne plus proposer Paypal comme solution de paiement aurait pour conséquence une baisse des adhésions.
Globalement nous avons 24% de dépenses en moins qu'en 2011. On perd 67% des produits. Cela correspond à la baisse des adhésions et surtout à la chute des dons. Mais il faut tenir compte des nombreux dons reçus en 2011 suite à l'appel ce qui ne donnait pas une vision très réaliste.

3 – Montant de la cotisation 2013

Comme les autres années, depuis la création de l'association, le montant des cotisations restera inchangé : 15 euros pour les bénévoles et 30 euros pour les bienfaiteurs. Aucune objection de la part des participants.au maintien du montant des cotisations.

Jacques AYNIÉ pose la question de ce qu'on pourrait faire pour inciter les gens à adhérer ? Isabelle ROTTIER répond que la première des actions sera celle de modifier nos statuts qui seront ratifiés en AGE de telle façon à ce que les adhérents une fois rempli le formulaire n'aient pas à patienter parfois longtemps l'agrément du CA, mais puissent directement régler leur cotisation avec les modalités de paiement directement indiquées sur le site.
Depuis qu'Isabelle ROTTIER est responsable des adhésions elle n'en a refusé qu'une seule, venant d'un mineur. Néanmoins Il reste évident que le formulaire sera toujours à remplir et Florence JOUHAUD précise qu'il est nécessaire que le CA reste informé et Françoise LIÈVREMONT ajoute que dans la révision des statuts il faut garder une clause de refus.
De façon plus générale l'adhésion doit rester une démarche personnelle et il ne faut pas que cela devienne un argument mis en avant, d'autant plus comme Georges RAYNON l'a souligné, l'adhérent potentiel peut poser la question de savoir quels sont les avantages inhérents à l'adhésion ? Ce à quoi Isabelle ROTTIER répond que le principal réside dans la possibilité d'accéder aux départements en ouverture restreinte, ainsi que la réception du Fil sur la toile, notre gazette bimestrielle. Et rappelle que l'adhésion est une adhésion de soutient.

4 - Election des membres du Conseil d'Administration

Il a été procédé au renouvellement du conseil d'administration par vote à bulletin secret. 13 candidats se sont présentés pour 11 sièges,

13 adhérents pouvant voter et 104 pouvoirs reçus, soit un total de 117 voix.

Nomination des candidats sortants par ordre alphabétique :
Candidature de Matthieu BASILLE
Candidature d'Andrée BRUNELIÈRE

Candidature de Patricia DEPAGNIAT
Candidature de Colette DOUROUX
Candidature de Josiane FEBVRET
Candidature de Florence JOUHAUD
Candidature de Françoise LIÈVREMONT
Candidature de Gérard REVERDY
Candidature d'Isabelle ROTTIER

Nomination des nouvelles candidatures par ordre alphabétique :
Candidature de Christian BROUTIN
Candidature de Pierre GENDRAUD
Candidature de Laura MAZEYRAC
Candidature de Georges RAYNON

117 votants dont un bulletin nul

Andrée BRUNELIÈRE (élue avec 116 voix)
Colette DOUROUX (élue avec 116 voix)
Josiane FEBVRET (élue avec 116 voix)
Florence JOUHAUD (élue avec 116 voix)
Françoise LIÈVREMONT (élue avec 116 voix)
Gérard REVERDY (élu avec 116 voix)
Isabelle ROTTIER (élue avec 116 voix)
Patricia DEPAGNIAT (élue avec 113 voix)
Matthieu BASILLE (élu avec 108 voix)
Laura MAZEYRAC (élue avec 108 voix)
Georges RAYNON (élu avec 93 voix)
Pierre GENDRAUD (35 voix, non élu)
Christian BROUTIN (7 voix, non élu)

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de mesdames Andrée BRUNELIÈRE, Patricia DEPAGNIAT, Colette DOUROUX, Josiane FEBVRET, Florence JOUHAUD, Françoise LIÈVREMONT, Laura MAZEYRAC, Isabelle ROTTIER, et messieurs Matthieu BASILLE , Georges RAYNON Gérard REVERDY,

5 - Questions diverses

Françoise LIÈVREMONT fait part d'un échange de mail reçu à l'adresse gazette :

Suite à l'envoi de la gazette 17, nous avons reçu un mail de Jean-Claude BIZET (coordinateur 84 entre autre)

Bonjour,
Voici une initiative d'Alice, bénévole dans le Vaucluse. (voir en fin de message) ***[Il s'agit d'un mode d'emploi pas à pas pour récupérer un acte en ligne sur le 84]***
Comme je trouve ceci très intéressant, je vous propose de la publier.
Au lieu de refuser sèchement une demande parce qu'elle est en ligne, un peu de pédagogie est plus positif.
et dans la foulée, pourquoi ne pas réfléchir à une sorte de forum ou questions-réponses sur la recherche en ligne - la diversité des outils en fonction des départements fait que ça pourrait être utile.

Qu'en pensez-vous ?

Ayant réalisé quelques memo au début des mises en ligne, ce qui rejoint cette démarche je lui en ai fait part et voici sa réponse

Bonjour Françoise
Moi non plus, je ne refuse pas de demande.
[---/---]
J'ai transmis cette idée parce que la réaction de cette bénévole me parait positive après un renvoi de sa part, et avec l'évolution des AD en ligne, je pense que nous aurons un rôle d'accompagnement.
Mais comment faire ? Cela sera à étudier et il n'est pas évident que l'on trouve la bonne formule rapidement.
Ce dont je suis persuadé, c'est qu'il faut faire prendre conscience aux bénévoles que certains demandeurs ont des handicaps soit matériels soit physiques et non décelables à travers de nos communications.
Merci de ta réponse
Jean-Claude

2 points distincts sont abordés, d'abord le fait d'accepter de la part du coordinateur (et des bénévoles) les recherches en ligne. Ensuite, le rôle d'accompagnement.

Sur le premier point cela rejoint la future charte du coordinateur déjà évoquée. Quant aux bénévoles, nul besoin d'habiter le département pour effectuer les recherches en ligne et peut être que ceux généralement refusés seraient partant pour le faire ? De telle manière à ce que ce ne soit pas systématiquement le coordinateur qui s'en charge.
Quant au second point, le rôle d'accompagnement c'est donner la possibilité au demandeur d'effectuer lui même la recherche, grâce à des outils tel les modes d'emploi pas à pas.
Le rôle d'accompagnement peut s'entendre aussi de façon plus générale.
Historiquement Notre première et principale mission c'est l'entraide « par les actes » (une demande via le formulaire permet l'obtention d'un acte quel qu'il soit)
Puis vient l'Entraide « par les images « aussi (services paléo, uniforme …),
Et une nouvelle mission émerge, que je qualifierai d »entraide par l'information » qui rejoint le rôle d'accompagnement. Cela pourrait regrouper les réponses apportées par contact, la gazette, et ce qu'on mettra éventuellement en place comme outils.
C'est donc un nouveau défi pour l'entraide et nous allons y travailler pour concrétiser cela.
Georges RAYNON fait remarquer que ceci est pratiqué depuis longtemps à Marseille, Françoise LIÈVREMONT répond qu'hélas c'est loin d'être pratiqué partout. Marie-Josée AYNIÉ nous fait part de l'impossibilité d'obtenir un acte quel qu'il soit dans la Somme depuis la mise en ligne. Isabelle ROTTIER précise que la cause ne vient pas de la mise en ligne, mais qu'au départ de Gérard MARTEL le département s'est retrouvé sans bénévole AD, uniquement avec des bénévoles se déplaçant en mairie. Par contre les recherches en ligne ne sont pas à refuser. Elle rajoute que le simple fait de dire au demandeur que l'acte recherché se trouve telle vue sur tel document, n'est pas une réponse valable. Par contre en transmettant la copie de l'acte, le bénévole en charge de la recherche indique aussi que les AD sont en ligne et lui donner les possibilités de retrouver l'acte. Et de conclure sur cette question qu'il faut toute sorte de bénévoles sur un département, que ce soit ceux qui se déplacent aux AD, en mairie ou qui font des recherches en ligne.
Matthieu BASILLE propose son aide pour effectuer des recherches en ligne comme bénévole sur divers départements, ce à quoi Isabelle ROTTIER lui répond de s'inscrire en remplissant le formulaire comme bénévole.

Le Fil d'Ariane ®
L'Entraide Généalogique sur Internet

Laura MAZEYRAC pose la question de savoir si avec le nouveau site il y aura la possibilité de faire des demandes au-delà de 1902 ? Isabelle ROTTIER répond par l'affirmative et ajoute que déjà cela est possible pour le coordinateur de modifier les dates de limite. Cela reste néanmoins compliqué. Colette DOUROUX fait remarquer que même si le formulaire est limité à 1902, les demandeurs savent très bien contourner la limitation en donnant les vraies dates en commentaire.

Georges RAYNON pose la question relative aux photos d'actes prises aux Archives et la signature de licence qui engage le photographe à ne pas diffuser les photos sur Internet. Si le demandeur diffuse la dite photo, qu'en est il pour le bénévole qui l'aura prise ? Ne faudrait-il pas remplir la décharge au nom du demandeur ? Colette DOUROUX rappelle qu'en bas de chaque formulaire de demande nous avons mis en garde les demandeurs *« Conformément à la Loi sur la propriété intellectuelle, je m'engage à ne pas publier sur un support public les photos qui me seront fournies : »* l'association est ainsi juridiquement protégée et par la même peut protéger le bénévole qui a fourni la photo de l'acte en rappelant au demandeur son engagement à ne pas le diffuser
Georges RAYNON précise que sur chaque photo qu'il envoie en surimpression sont indiqués la source et référence de l'acte et son nom. Isabelle ROTTIER précise que ce doit être systématique, toute photo ou document transmis doit être accompagné de la référence précise de la source et côte du document. Ce sera rappelé dans la charte du coordinateur.
Matthieu BASILLE mentionne le fait que l'acte fourni par un bénévole peut se retrouver sur notre propre site, rubrique paléo pour déchiffrer l'acte, Isabelle ROTTIER ne pense pas que cela puisse poser soucis et Georges RAYNON rappelle enfin que les AD n'interdisent pas de publier sur Internet du moment que la source est donnée.

Georges RAYNON s'interroge sur l'organisation du service paléo, actuellement cela donne l'impression de déposer des actes dans une corbeille sans savoir si il y a des bénévoles, parfois la demandent peut trainer des mois … Matthieu BASILLE explique que les bénévoles interviennent sur plusieurs sites. Par ailleurs, il ne suffit pas d'être disponible pour traduire les actes, il faut aussi que le bénévole en ait la capacité. (Ex : acte en latin, allemand, néerlandais).
Georges RAYNON a ensuite souligné qu'il était difficile après quelques temps de retrouver sa demande. Matthieu BASILLE a rappelé qu'un menu de recherche (par date, nom du demandeur, numéro de demande) avait été demandé pour le nouveau site, mais qu'il n'était pas sûr que cela soit retenu pour le démarrage. En attendant on peut toujours le contacter pour retrouver sa demande, et lui demander d'attirer l'attention d'un bénévole si aucune réponse n'a été apportée. via l'adresse paleo@entraide-genealogique.net

-La séance est levée à 17h10-

La plupart des présents se sont retrouvés au restaurant pour un diner convivial.

Président
Isabelle ROTTIER

Secrétaire
Françoise LIÈVREMONT

Le Fil d'Ariane ®
L'Entraide Généalogique sur Internet

Annexe 1

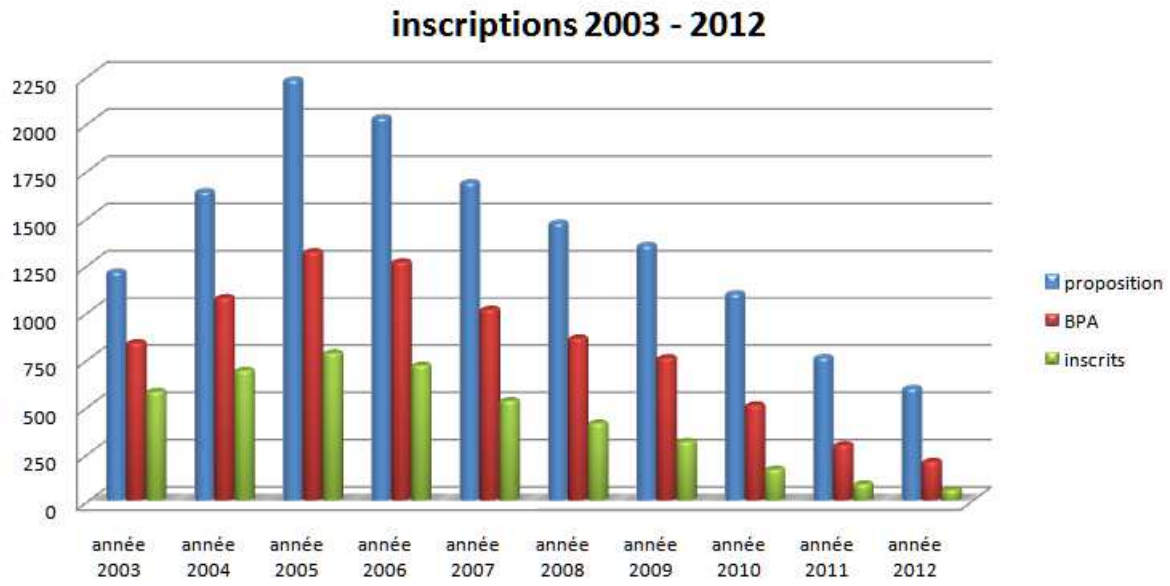

Le Fil d'Ariane ®

L'Entraide Généalogique sur Internet

Annexe 2

BALANCE GLOBALE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

N° Compte	Intitulé	Total Période		Solde Période	
		Débit	Crédit		
110	Report à nouveau (solde créditeur)		30 728,20	30 728,20	Report des soldes antérieurs
205	Concessions et droits similaires	225,00		-225,00	Achat du nom de la revue « Le Fil sur la Toile »
2183	Immobilisation matériel informatique	2 864,74		-2 864,74	
271	Titres immobilisés	16,00		-16,00	Achat d'1 Part Sociale à la Caisse d'Epargne
28183	Amortissements des immo		2 864,74	2 864,74	Amortissements cumulés du matériel informatique
401	Fournisseurs				
4091	Acomptes versés	1 302,00		-1 302,00	Réservation chambres AG + Congrès 2013
467	Débiteurs divers : dettes N. Goret	9 248,31	1 158,08	-8 090,23	Solde de la dette de Mme Nathalie GORET
5122	Livret A La Poste	46,69		-46,69	solde au 31/12/12 = + 46,69
5125	Caisse d'Epargne - Compte courant	23 325,46	19 694,12	-3 631,34	solde au 31/12/12 = + 3 631,34
5126	Caisse d'Epargne - Livret A	20 586,64	6 000,00	-14 586,64	solde au 31/12/12 = + 14 586,64
5127	Compte Paypal	3 244,02	365,85	-2 878,17	solde au 31/12/12 = + 2 878,17
531	Caisse Présidente	150,01	149,80	-0,21	solde au 31/12/12 = + 0,21
580	Virements de fonds	16 070,00	16 070,00		Virements de comptes à comptes
6052	Achat matériels informatiques	525,20		-525,20	Ecran salon pour A. BRUNELIERE + PC J. FEBVRET
6064	Fournitures administratives	11,75		-11,75	Fournitures de bureau
613	Location	120,00		-120,00	Hébergement du site FdA
6155	Réparation	46,00		-46,00	Devis pour réparation PC J. FEBVRET
6156	Maintenance				Réfection du site FdA
616	Assurances	75,10		-75,10	MACIF
6168	Autres Assurances	10,50		-10,50	Assurance annulation SNCF
6233	Foires et expositions	227,97	30,00	-197,97	Achats matériel expo, réservation des stands
6234	Cadeaux à la clientèle	2 248,48		-2 248,48	stylos + crayons à papier marqués FdA
6238	Divers : pourboires, dons courants ...	502,00		-502,00	Fleurs pour décès + Don Mme RAQUIDEL suite incendie
6251	Voyages & Déplacements	1 146,63		-1 146,63	Tous frais liés aux déplacements pour participation aux manifestations
6252	Frais de restauration & hébergement	2 497,42		-2 497,42	Tous frais liés aux repas et hôtel pour participation aux manifestations
6257	Réceptions	889,40		-889,40	Frais AG
6261	Frais postaux et frais de télécommunications	124,92		-124,92	
627	Services bancaires et assimilés	337,19	17,06	-320,13	Frais bancaires + commissions Paypal
6511	Redevances pour concessions, brevets, licences,	185,20		-185,20	Gandi (nom de domaine) + INPI
754	Collecte & Don		315,00	315,00	Dons reçus
756	Cotisations de l'année		3 405,00	3 405,00	Cotis de l'année
7561	Cotisations N+1		4 455,00	4 455,00	Cotis de l'année prochaine
758	Produits divers de gestion courante		381,00	381,00	remboursement participation des repas
7681	Intérêts des comptes financiers		392,78	392,78	Intérêts reçus sur comptes rémunérés
	Total de la Balance	**86 026,63**	**86 026,63**		

Siège social : 10 Square de la Sarthe - 78310 MAUREPAS

Le Fil d'Ariane ®
L'Entraide Généalogique sur Internet

BILAN SIMPLIFIE 2012

ACTIF			Brut	Amortissements	2012 Net	2011 Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles	Fonds commercial	225,00		225,00	225,00
	Immobilisations corporelles	Autres	2 864,74	2 864,74		
	Immobilisations financières		16,00		16,00	16,00
		Total I	3 105,74	2 864,74	241,00	241,00
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		1 302,00		1 302,00	
	Créances	Clients et comptes rattachés				
		Autres	8 090,23		8 090,23	9 248,31
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités		21 143,05		21 143,05	21 238,89
	Charges constatées d'avance					
		Total II	30 535,28		30 535,28	30 487,20
		Total général (I+II)	33 641,02	2 864,74	30 776,28	30 728,20

PASSIF		2012	2011
CAPITAUX PROPRES	Report à Nouveau	30 728,20	16 475,62
	Résultat de l'exercice	48,08	14 252,58
	Total I	30 776,28	30 728,20
DETTES	Découvert bancaire		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Produits constatés d'avance		
	Total II		
	Total général (I+II)	30 776,28	30 728,20

Siège social : 10 Square de la Sarthe - 78310 MAUREPAS

Le Fil d'Ariane ®
L'Entraide Généalogique sur Internet

COMPTE DE RESULTAT 2012 & Évolution

CHARGES		2012	2011	évolution	PRODUITS		2012	2011	évolution
Dépenses de fonctionnement		8 900,70	11 706,15	-23,97%	**Recettes de fonctionnement**		8 556,00	25 646,00	-66,64%
Achats (60...)		536,95	254,81	110,73%	Subventions d'exploitation (74...)				
Services extérieurs (61...)		251,60	3 249,30	-92,26%	Produits de gestion courantes (75...)		8 556,00	25 646,00	-66,64%
Autres services extérieurs (62...)		7 926,95	7 426,02	6,75%					
Impôts, taxes et assimilés (63...)									
Charges de gestion courante (65...)		185,20	596,15	-68,93%					
Amortissements (68...)			179,87		Autres recettes				
					Prestations de services (70...)				
	Sous-total	8 900,70	11 706,15	-23,97%		**Sous-total**	8 556,00	25 646,00	-66,64%
Charges financières :					**Produits financiers :**		392,78	214,69	
Intérêts des emprunts, agios ... (66)					Intérêts financiers (768)				
Charges nettes sur cessions de SICAV					Produits nets sur cessions de SICAV (767)		392,78	214,69	82,95%
	Résultat financier	392,78	214,69	82,95%					
Charges exceptionnelles :			61,96		**Produits exceptionnels :**			160,00	
Charges exceptionnelles (67)			61,96		Produits exceptionnels (77)			160,00	
	Résultat exceptionnel		98,04						
RESULTAT DE L'EXERCICE		**48,08**	**14 252,58**	-99,66%					
Total général des Charges		8 900,70	11 768,11	-24,37%	**Total général des Produits**		8 948,78	26 020,69	-65,61%
		8 948,78	26 020,69				8 948,78	26 020,69	

Siège social : 10 Square de la Sarthe - 78310 MAUREPAS

Le Fil d'Ariane ®
L'Entraide Généalogique sur Internet

PREVISIONNEL 2013

CHARGES	2013	PRODUITS	2013
(Dépenses de fonctionnement)		(Recettes de fonctionnement)	
Achats de matériels (605)	1 200,00	Autres produits d'activités annexes (708)	
Fournitures administratives (6064)	100,00	Dons manuels (754)	
Locations (613)	150,00	Cotisations (756)	13 400,00
Entretiens et réparations (615) : refonte de notre site internet	6 000,00	Autres produits : produits annexes, dons (758)	200,00
Assurances (616)	100,00		
Divers : documentation, revues (618)	50,00		
Honoraires (622)			
Publicité, publications, relations publiques : foires, expositions, dons ... (623)	700,00		
Déplacements, missions, réceptions (625)	5 200,00		
Frais postaux et de télécommunications (626)	150,00	Autres recettes	
Services bancaires et assimilés (627)	150,00		
Autres charges de gestion courante : Redevances, cotisations ... (65)	200,00	Autres produits (708)	
Dotations aux amortissements (681)			
Sous-total	14 000,00	**Sous-total**	13 600,00
Charges financières :		**Produits financiers :**	
Intérêts des emprunts, agios ... (68)		Intérêts du compte-livret (768)	400,00
Charges nettes sur cessions de SICAV		Produits nets sur cessions de SICAV (767)	
Sous-total		**Sous-total**	400,00
Charges exceptionnelles :		**Produits exceptionnels : ... (77)**	
Amendes, pénalités ... (67)			
Sous-total		**Sous-total**	
Résultat de l'exercice			
Total général des Charges	14 000,00	**Total général des Produits**	14 000,00
	14 000,00		14 000,00

Siège social : 10 Square de la Sarthe - 78310 MAUREPAS

Le Fil d'Ariane ®
L'Entraide Généalogique sur Internet

RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 31.12.2012

Compte 5125		Opérations	Relevé C.E.	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
3 631,34		Solde avant pointage		3 984,03
		Chq n° 0000394 du 12/11/2012 - I. ROTTIER (Rbt frais salon Nîmes)	134,00 €	
		Chq n° 0000397 du 27/12/2012 - P. AUBURTIN (Rbt frais salon Montélimar)	218,69 €	
		Totaux	352,69	
3 631,34		Solde après pointage		3 631,34

Siège social : 10 Square de la Sarthe - 78310 MAUREPAS